

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD



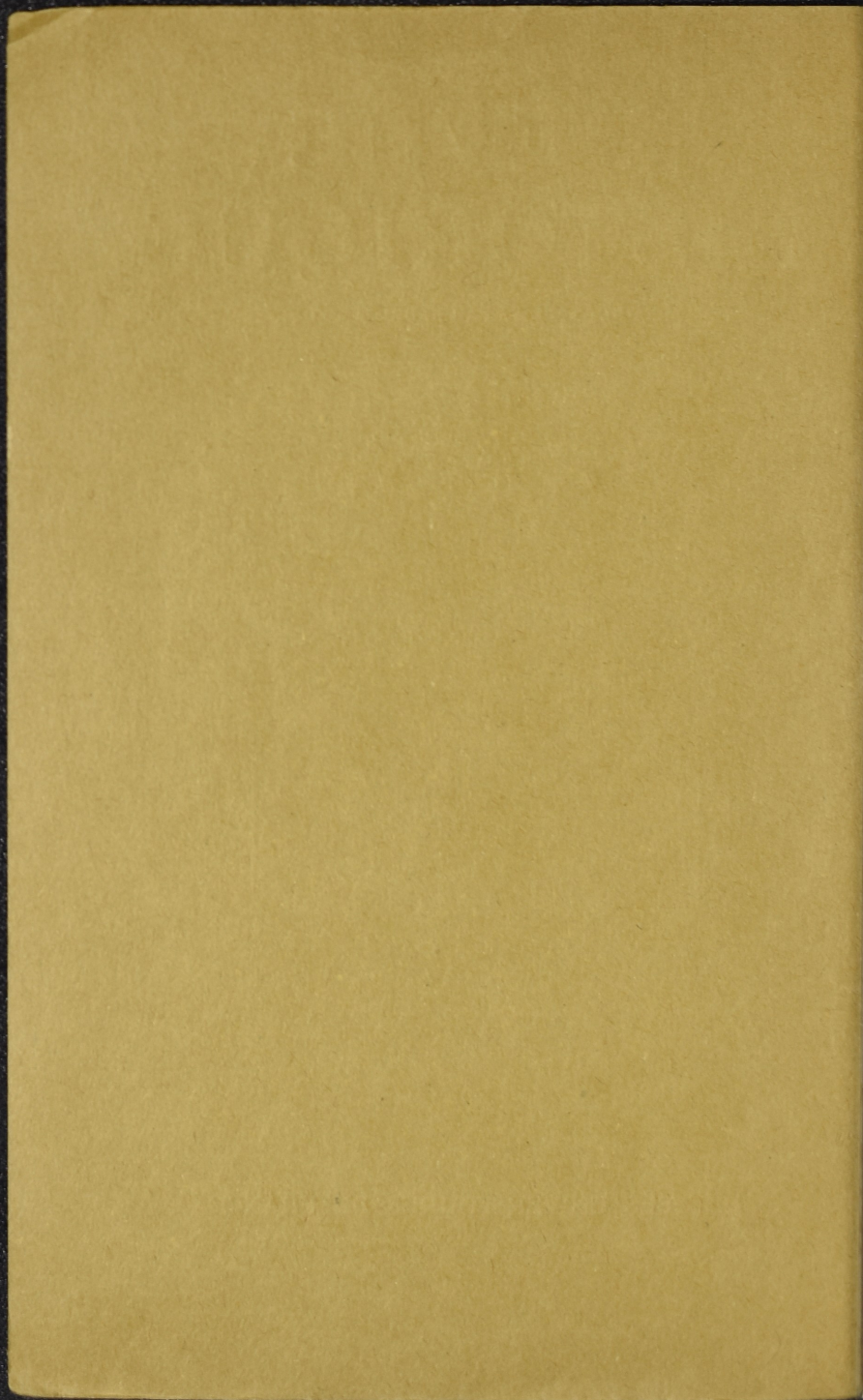
*Varia
Derrahia
1.*

*Robert DEMOULIN
L'Influence française
sur la naissance de
l'Etat belge.*

EXTRAIT DU NUMÉRO :

*janvier. mars 1960
24^e année. t. CCXXIII, p. 13-28*

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE



L'influence française sur la naissance de l'État belge

Il s'agit exclusivement d'étudier ici l'influence française sur la naissance de l'État belge, et non de la nation belge, de distinguer les questions qui me paraissent essentielles, d'exposer l'état des questions. Quelle est la part du gouvernement de la France dans la construction d'un nouvel État, la Belgique, reconnu indépendant par l'Europe, le 20 décembre 1830, par le Protocole n° 3 de la Conférence de Londres, et définitivement constitué en 1839 par la ratification des traités de 1831? Les gouvernements français qui se sont succédé ont-ils souhaité, voulu, la formation à leur frontière septentrionale d'un nouvel État? Quels furent leurs efforts dans ce sens? Eurent-ils des vues claires et précises ou subirent-ils le choc des événements, sans les dominer, se bornant à la recherche de solutions de compromis?

L'opinion française, d'autre part, s'est-elle intéressée à la question belge dès avant la Révolution de 1830? Quel a été son rôle lors des événements révolutionnaires? Pendant les années trente, son attitude à l'égard de la Belgique a-t-elle influencé Louis-Philippe et ses ministres? L'action du peuple français a pris dans les périodes critiques une forme nouvelle. Quelle a été la participation des volontaires français aux combats de libération nationale en Belgique? Quelles furent les réactions de l'opinion lors de la campagne des Dix jours et de l'expédition d'Anvers? Enfin, lors des palabres diplomatiques de 1838-1839, l'opinion française a-t-elle encore accordé quelque intérêt aux heurs et malheurs des Belges?

* * *

La politique étrangère de la Restauration est encore mal connue.

R. Demoulin

Le royaume des Pays-Bas était une barrière dressée par les puissances victorieuses contre les craintes qu'inspirait une France vaincue, mais qui était toujours la nation la plus peuplée et la plus riche du continent, hormis la lointaine Russie.

Charles X et ses ministres ont-ils voulu détruire cette barrière et redorer le prestige de la royauté par la conquête de la Belgique? On connaît le plan de Polignac du 4 septembre 1829. Dans les milieux diplomatiques français, la tendance antianglaise favorable à l'alliance russe l'emportait, renforcée d'ailleurs par les victoires russes sur les Turcs. Les idées de Chateaubriand triomphaient dans l'esprit d'un personnel formé sous l'Empire. Le directeur de la politique, Bois-le-Comte, avait rédigé un projet de partage de l'Empire ottoman, accompagné d'un vaste remaniement de la carte d'Europe. Ce n'était pas la rive gauche du Rhin, mais la Belgique et la Sarre, que la France se réservait. Dans la note écrite pour le Dauphin, partisan lui de la mainmise sur la Rhénanie, Polignac s'efforce de montrer que la conquête de la Belgique répond à des intentions défensives : couvrir Paris, et à des nécessités navales : le besoin de ports militaires face à l'Angleterre, tandis que si les Français s'intallaient à Mayence ils s'attireraient l'hostilité de toute l'Allemagne.

On sait que ce mémoire ne fut pas remis au tsar, mais que l'ambassadeur de France, le duc de Mortemart, lorsqu'il sonda Nicolas I^{er}, au début de janvier 1830, sur la possibilité pour la France de s'assurer des compensations à l'ouest, se heurta à un refus. Charles X se lança alors dans la préparation de l'expédition d'Alger.

Ainsi Charles X, Polignac et les bureaux du ministère des Affaires étrangères avaient envisagé de sang-froid la destruction du royaume des Pays-Bas. A la suite de Louis XIV, de la I^{re} République et de Napoléon, la France de la Restauration désirait annexer les provinces belges, laissant à la Prusse les anciennes Provinces-Unies.

Polignac ne manquait pas de cynisme lorsque, le 3 septembre 1829, à la veille de l'envoi des fameuses instructions à Mortemart, il écrivait à La Moussaye, ministre du roi à Bruxelles : « Je connais les préventions dont le Cabinet de Bruxelles ne s'est pas encore guéri à l'égard de la France... Il faut espérer que ces fâcheuses dispositions céderont à l'évidence des faits, et que l'esprit de loyauté dont le gouvernement du roi n'a cessé d'être animé sera mieux apprécié du Cabinet de Bruxelles. Il ne tiendra pas à moi qu'il n'en soit ainsi, et sans dépasser la juste mesure que commande la dignité du roi, sans provoquer directement une confiance que mérite à si juste titre sa politique toujours

Naissance de l'État belge

noble et généreuse, je regarderai comme un de nos premiers devoirs de concourir farouchement à tout ce qui peut resserrer et rendre plus intimes les relations réciproques entre deux États que tout appelle à vivre en bonne harmonie¹. »

Pendant les mois qui s'écoulent de l'échec de l'alliance avec la Russie aux Trois Glorieuses, il n'y eut pas, à notre connaissance, de nouvelle tentative visant à l'annexion de la Belgique, et M. Contamine, aux journées franco-belges de 1957, dans sa communication sur *Quelques aspects de la Belgique de Guillaume I^{er}*, n'y a pas fait allusion non plus².

Charles X a été renversé par une révolution libérale et nationale, Louis-Philippe est aux prises avec de terribles difficultés. Va-t-il, au risque de déchaîner une guerre européenne qui lui coûterait sans doute son trône mal assuré, reprendre le thème des frontières naturelles? Le courant national le porte vers l'action et la gauche française souhaite la libération des peuples voisins. Mais cette libération ne sera-t-elle pas le prélude à l'annexion?

C'est ici qu'une étude systématique de la politique du nouveau régime à l'égard de la Belgique entre le 31 juillet 1830 et le déclenchement de la révolution belge, le 25 août, serait nécessaire.

Il ne semble pas que Louis-Philippe, lieutenant général du royaume le 31 juillet et roi des Français le 9 août, ait eu des vellétés de suivre les injonctions des républicains. Au contraire, au cours de ce mois d'août 1830, son principal souci est de se faire reconnaître par les puissances de la Sainte-Alliance. Ses déclarations publiques sont pacifiques, ses actes tendent à rassurer les rois, dont il voudrait devenir le Frère. Les missions militaires qu'il envoie pour notifier son avènement sont toutes chargées de messages de paix.

On sait assez que Louis-Philippe aimait faire seul sa politique étrangère; au lendemain des Trois Glorieuses c'était une gageure pour un roi des barricades. Il réussit cependant assez bien. Il désigne dès le 3 août des commissaires et forme un « Conseil intime ». Le 11 août, il constitue son premier ministère en reprenant les mêmes hommes. Au comte Molé il confie les Affaires étrangères. Fait significatif, il n'y a pas de Premier Ministre, ce qui renforce l'autorité royale. Molé a servi

1. COLLENBRANDER, *Gedenkstukken*, IX¹, p. 167. Polignac à La Moussaye, Paris, 3 septembre 1829.

2. *Bulletin de la Société d'histoire moderne*, 12^e série, 56^e année, 1-2-3 novembre 1957, numéro spécial : Les journées franco-belges, p. 10-15.

R. Demoulin

Napoléon, a été ministre sous la Restauration. Ce n'est certes pas un homme du parti du mouvement. On ne trouve rien dans sa biographie qui montre qu'avant l'émeute qui a suivi la représentation de la *Muette de Portici* à la Monnaie, la diplomatie française ait mené une action voilée ou ouverte contre le royaume des Pays-Bas. On comprendrait mal, d'ailleurs, que privé de moyens militaires (les meilleurs éléments de l'armée sont en Algérie), préoccupé du maintien de l'ordre à l'intérieur, le gouvernement de Louis-Philippe se soit jeté délibérément dans l'aventure.

L'émeute bruxelloise bouleverse tout l'effort de stabilisation du roi. Il faut résister à la pression populaire qui pousse à la reprise des conquêtes de l'an II et de l'Empire.

On connaît bien les démarches de la diplomatie française entre le 26 août 1830 et l'ouverture de la Conférence de Londres, le 4 novembre 1830. Cependant, il reste des obscurités sur les relations entre Louis-Philippe et Molé, entre le roi et Talleyrand, lorsque Louis-Philippe en aura fait son ambassadeur à Londres. Les conclusions auxquelles les historiens ont généralement abouti restent solides. La France officielle de Louis-Philippe (celle de la II^e République, dix-huit ans plus tard, suivra ses traces, Lamartine imitera Molé), la France officielle veut sauver la paix. Molé défend la non-intervention. Dès le 28 août, il déclare au ministre des Pays-Bas : « Je fais des vœux bien ardents pour que ces troubles s'apaisent, sans que votre Cabinet réclame l'appui d'aucun gouvernement. Cela est, croyez-moi, d'une grande importance¹ » ; et le lendemain il écrivait à La Moussaye, ministre à Bruxelles : « La France et son gouvernement n'interviendront jamais ni directement ni indirectement dans les affaires intérieures des autres États, aussi longtemps que ce principe sera respecté par tous les Cabinets². »

Le 31 août, dans l'entretien qu'il a avec Werther, « ministre » de Prusse qui n'a pas encore reçu ses lettres de créance, Molé affirme que la France n'interviendra pas dans les affaires des Pays-Bas à condition que les autres puissances renoncent à toute intervention. Cette déclaration a eu des conséquences décisives sur le sort de la Révolution belge. Elle a fait reculer la Prusse, seule puissance qui pouvait apporter rapidement une aide efficace au roi Guillaume I^{er} dans sa

1. R. DEMOULIN, Documents relatifs à la Révolution belge de 1830, in *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. XCIX (1935), p. 19.

2. COLENBRANDER, *Gedenkstukken*, X², p. 3. Molé à La Moussaye, Paris, 29 août 1830.

Naissance de l'État belge

lutte contre ses sujets révoltés. Mais cette prise de position oblige Louis-Philippe à renoncer à toute expansion et le place dans une situation très difficile vis-à-vis de la partie la plus agitée de l'opinion française au mois de septembre 1830.

La non-intervention des puissances signataires du traité de Vienne et plus spécialement du protocole d'Aix-la-Chapelle, Guillaume I^{er} la subit. Après l'échec de son fils le prince Frédéric dans son expédition sur Bruxelles, il implore l'aide militaire de ses alliés. L'attitude de l'Angleterre ruine tous ses espoirs. Le 31 août déjà, lord Aberdeen avait déclaré au chargé d'affaires de Prusse que l'envoi des troupes prussiennes aux Pays-Bas ne devrait, en tout cas, être adoptée qu'après accord et sans précipitation. Le 30 septembre, Wellington s'entretient avec Talleyrand, arrivé le 24 en Angleterre, et le lendemain il prend la décision de régler par la diplomatie la question belge. Le 3 octobre, Guillaume IV écrit à Louis-Philippe : la France est partie aux traités qui ont formé le royaume des Pays-Bas, il est urgent pour les puissances de se concerter. Aberdeen déclare la même chose à Talleyrand. Le même jour, Molé faisait connaître à Wellington son désir de paix et demandait l'appui de l'Angleterre pour faire triompher le principe de non-intervention armée. « Il doit entrer dans ses principes politiques comme dans les nôtres, qu'aucune force étrangère ne soit employée à imposer à la Belgique un gouvernement dont elle ne voudrait pas. Ce point d'importance une fois sauvé, la question entrerait dans les voies d'une négociation entre toutes les parties intéressées et serait conduite, je n'en doute pas, à une issue favorable¹. »

Molé, à Paris avec obstination, Talleyrand, à Londres avec beaucoup d'indépendance, travaillent à la réunion d'une conférence, que le premier souhaite voir se tenir à Paris, mais que le second désire voir s'ouvrir à Londres. Le roué l'emportera aisément, puisque c'était la volonté de l'Angleterre.

La France officielle se réjouissait de la destruction de la barrière et se satisfaisait finalement de la constitution d'un nouvel État neutre à sa frontière septentrionale². L'influence qu'elle entendait exercer en Belgique, pour des raisons de politique générale et pour calmer les cri-

1. COLENBRANDER, *Gedenkstukken*, X¹, p. 88. Molé à Wellington, Paris, 3 octobre 1830.

2. Sur la politique de Talleyrand à Londres, cf. F. DE LANNOY, L'idée favorite de Talleyrand, in *Études sur les mouvements libéraux et nationaux de 1830*, Paris, 1932, p. 165-180 ; M. HUISMAN, Quelques dessous de la conférence de Londres. Talleyrand a-t-il trafiqué de son influence? in *Revue d'histoire moderne*, n° 14, août-octobre 1934, p. 297-316, et R. DEMOULIN, *La Révolution de 1830*, Bruxelles, 1950, collection « Notre Passé », p. 118-133.

R. Demoulin

tiques très vives d'une partie de l'opinion, qui trouvait bien maigres les fruits de la Conférence, quelle doit en être la forme?

La candidature Nemours laisse croire à une politique équivoque de Louis-Philippe, mais la fermeté de Palmerston brisa les rêves du roi des Français, qui finit par accepter Léopold de Saxe-Cobourg, à qui il donna sa fille¹.

Avant le mariage de Compiègne cependant, la France sauvera encore le nouveau et frère royaume. Lors de la campagne des Dix jours, le maréchal Gérard fera reculer l'invasion hollandaise. Cette fois, sans nulle contestation, les armées françaises avaient sauvé l'État belge.

La seconde expédition militaire, en 1832, eut peut-être, pour le sort de la Belgique, des conséquences moins immédiates. Le siège d'Anvers, cependant, frappa les imaginations et ce fut une opération de grand style menée par le ministère de « tous les talents » : Broglie aux Affaires étrangères, Thiers à l'Intérieur, Guizot à l'Instruction publique, qui poursuivait sur l'Escaut des buts de politique intérieure.

La question belge s'enlisa et pendant des années ne retint plus guère l'attention jusqu'au moment, où le 14 mars 1838, la décision de Guillaume I^{er} d'adhérer au traité des XXIV articles ramena la Belgique au premier plan de l'actualité internationale.

Les Belges se berçaient d'illusions. Ils espéraient dans le maintien du *statu quo* qui leur laisserait tout le Luxembourg et le Limbourg en entier. L'opinion libérale française, une bonne partie des catholiques, derrière Montalembert, s'enflammèrent pour la défense du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Tout le monde sait que Louis-Philippe ne fit rien pour défendre les thèses belges. Depuis plusieurs années, il cherchait à se rapprocher de ses Frères, Empereurs et Rois, qui s'obstinaient à l'ignorer. Il n'était nullement disposé à courir le moindre risque pour répondre aux demandes de son gendre. L'influence de la reine Louise-Marie sur son père avait été singulièrement exagérée. Léopold I^{er} ne réussit pas plus à convaincre sa nièce la reine Victoria que son beau-père Louis-Philippe qu'il conviendrait de modifier les traités de 1831. Au contraire, l'abandon de la Belgique par le Cabinet britannique ne déplait pas à Louis-Philippe. L'attitude de la

1. La biographie du général Belliard, premier ministre de France en Belgique (1831-1832), par Jules GARSOU, Paris, 1936, 426 p., fourmille de renseignements sur la politique française en Belgique du 4 mars 1831 au 18 janvier 1832, notamment sur la convention des forteresses. On trouvera l'exposé le plus récent de cette délicate question dans *The Foreign Policy of Palmerston, 1830-1841*, de Sir Charles WEBSTER, t. I, p. 138-147.

Naissance de l'État belge

jeune reine, « qui avait mis de côté [son cher oncle] comme un meuble dont on n'a plus besoin », risquait, en effet, d'entraîner un refroidissement dans les relations anglo-belges.

Mais, pour profiter du recul de l'influence anglaise en Belgique, il eût fallu que Louis-Philippe se montrât moins désireux de courtiser les puissances conservatrices. Le refus de Louis-Philippe et de Molé de soutenir les Belges leur valut de sévères critiques en France. Molé dut retarder l'adhésion de son gouvernement au règlement final après le vote de l'Adresse pour contrecarrer l'opposition parlementaire.

Ainsi il y a toujours à côté de la politique du gouvernement, depuis les Trois Glorieuses, une action aux formes diverses et d'une efficacité variable de différents secteurs de l'opinion française.

Il convient d'examiner dans une deuxième partie ce rôle des partis ou de groupes plus ou moins organisés.

* * *

L'enquête sur la politique des souverains et des ministres est assez aisée à mener, encore qu'il faille regretter la disparition ou l'impossibilité d'accès à des fonds importants, les Archives royales à cet égard renferment encore de nombreuses pièces inédites. Mais l'information sur l'action des groupes est beaucoup plus difficile à découvrir. Les historiens belges et hollandais se sont préoccupés de cette question depuis très longtemps. Ils ne faisaient d'ailleurs que continuer les controverses ouvertes dès la création du royaume de Belgique. L'État belge, création de la France, diront les uns, l'État belge, œuvre des Belges, répondront d'autres. Ainsi un débat oppose depuis plus d'un siècle ceux-là qui accordent à l'action des Français un rôle déterminant dans le déclenchement et le triomphe final de la Révolution belge de 1830 et ceux-là qui nient la portée de cette intervention. Entre les deux positions extrêmes est-il besoin de dire que se situent des historiens aux vues plus nuancées ?

Le débat a des incidences politiques. Les partisans d'une Grande Néerlande ont beaucoup insisté sur la part prise par les Français dans la « déchirure » de 1830. Par contre, dans certains milieux de Wallonie, il s'est trouvé des auteurs pour faire gloire aux Français de 1830 de l'aide apportée. Ils y trouvaient un argument en faveur de thèses favorables au rattachement à la France. Mais ce serait tronquer la vérité de

R. Demoulin

dire qu'il n'y a que des partisans qui s'opposent dans cette enquête.

En 1873, déjà, deux historiens belges, l'un procureur général honoraire à Bruxelles, Charles-Victor de Bavay, et l'autre, l'historien quasi officiel des « Fondateurs de la monarchie belge », Théodore Juste, se heurtèrent durement. Juste, l'année précédente, avait publié deux volumes sur *La Révolution belge de 1830 d'après des documents inédits*, quelques mois plus tard le procureur général honoraire consacrait un volume de plus de 400 pages à l'*Histoire de la Révolution belge de 1830*. La préface commençait par cette phrase : « La révolution belge a eu pour point de départ une émeute organisée par les clubs de Paris dans un intérêt français », et au début du premier chapitre on lit : « [La génération actuelle] ignore qu'après la chute de Charles X personne ne songeait en Belgique à renverser le gouvernement existant, sauf quelques hommes qui voulaient nous réunir à la France ;

« Elle ignore que ce sont des agents français, des émissaires de la société républicaine des *Amis du peuple*, qui ont fait éclater la révolution à Bruxelles dans la nuit du 25 au 26 août, au sortir d'une représentation de la Muette¹. »

« ... On se demandera sans doute comment le coup de main organisé et dirigé par des émissaires français, dans la nuit du 25 au 26 août, a pu avoir pour conséquence une révolution à laquelle personne ne songeait en Belgique. — La réponse est bien simple : c'est le roi lui-même qui, par son attaque de Bruxelles et dans les circonstances où il l'a opérée, a provoqué cette révolution². »

Pour Bavay, le mouvement du 25 août était un mouvement français, l'œuvre des agents du parti annexioniste, qui voulait la frontière du Rhin. Ce sont les « colporteurs de révolution » envoyés par la société républicaine des *Amis du peuple* qui ont déclenché le mouvement. Et de rappeler que le drapeau tricolore français avait été arboré la première nuit pour être remplacé le lendemain par Ducpétiaux, qui fit flotter les couleurs brabançonnnes.

Bavay est catégorique. « Mis en rapport avec les correspondants de M. Mauguin et avec le petit groupe d'annexionistes bruxellois, les émissaires de Paris n'eurent pas de peine à organiser leur coup de main qui avait pour objectif, comme l'atteste Louis Blanc, l'éternelle frontière du Rhin et la non moins éternelle annexion de la Belgique à la

1. C.-V. DE BAVAY, *Histoire de la Révolution belge de 1830*, p. 8.

2. *Ibid.*, p. 9.

Naissance de l'État belge

France. C'était, en un mot, le prologue de l'attaque à main armée des Risquons-tout sous la république française de 1848¹. »

Si un des chefs des annexionistes belges, Alexandre Gendebien, qui réclamait du gouvernement français au début du mois d'août un appui énergique, a été calmé à la mi-août par un envoyé gouvernemental accouru de Paris et a cherché à freiner le mouvement, les émissaires des clubs continuèrent leurs excitations.

La distinction entre gouvernement et clubs est donc déjà très claire, chez Bavay. Elle est puisée d'ailleurs dans l'*Histoire de Dix ans* de Louis Blanc et l'*Histoire des sociétés secrètes* de Lucien de la Hodde.

Mais Juste, défenseur de la thèse belge, veut minimiser ce rôle des Français. Théodore Juste, membre de l'Académie royale de Belgique, publie une *Lettre à M. Charles-Victor de Bavay*, procureur général honoraire à Bruxelles, membre de la Société de littérature de Leyde. C'est une critique générale de l'ouvrage, mais, sur la question de l'influence française en 1830, les différences de conception apparaissent nettement. Juste reconnaît que des tracts furent distribués à Bruxelles, le 11 août : « Français, faites un pas, la Belgique est à vous », concède que les émissaires des clubs n'étaient pas obligés d'avoir la prudence de Louis-Philippe. « Ils cherchaient (cela est incontestable) à exciter le peuple de Bruxelles et participèrent à l'émeute du 25 août. Assurément, il faut déplorer cette intervention étrangère, et je la déplore comme vous, sans exagérer cependant l'influence qu'elle a pu exercer sur nos destinées. Avec ou sans M. Gendebien, avec ou sans les *Amis du peuple*, la révolution devait s'accomplir un jour². »

C'était assez faible comme argumentation, et le recours à J. B. Nothomb était dangereux, car l'habile homme politique belge admettait dans son célèbre *Essai historique et politique sur la Révolution belge* que, « si les ordonnances de juillet n'avaient pas précipité Charles X de son trône, Guillaume I^{er} aurait continué à régner sur la Belgique... il n'aurait pas pour le moment éclaté de révolution³ ».

Juste se plaçait sur le terrain de l'opportunité politique : « Croyez-moi, Monsieur. Il n'est pas bon d'enseigner à la génération nouvelle que la révolution, à laquelle nous devons notre indépendance et nos

1. C.-V. DE BAVAY, *Histoire de la Révolution belge de 1830*, p. 138.

2. T. JUSTE, *La Révolution belge de 1830. Lettre à M. Charles-Victor de Bavay*, Bruxelles, 1873, p. 12.

3. J. B. NOTHOMB, *Essai historique et politique sur la Révolution belge*, 4^e éd., 1871, p. 62.

R. Demoulin

libertés, ne fut que le développement d'une émeute parisienne. C'est à la fois une contre-vérité et une absurdité¹. »

Dans sa réponse, *Erreurs et lacunes historiques de M. Juste*, Théodore de Bavay ne revint pas sur cette question, s'attirant dans une *Deuxième lettre de Juste* cette accusation : « Il faut donc croire que vous persistez dans votre opinion, opinion erronée, et, j'ose le dire, *anti-nationale*². »

Voilà une première escarmouche, où entrent beaucoup d'acrimonies et d'hostilités personnelles ; il y a tout un côté querelle d'érudits dans cette polémique.

Avec le développement du mouvement flamand, la séparation de 1830 prit un nouvel aspect. La révolution de 1830 a affaibli l'influence néerlandaise en Europe occidentale. Elle a assuré la prépondérance des francophones en Belgique pendant plus d'un demi-siècle. Le royaume des Pays-Bas, reconstitution des XVII Provinces, était un État dans lequel les progrès de la « langue nationale », le néerlandais, devaient donner à la Nation sa cohésion, permettre le développement d'une culture propre, au détriment de la civilisation française, dont le recul aurait été inéluctable, si l'édifice ne s'était pas effondré.

Partant de cette conception « *Fecit cui prodest* », des historiens, des publicistes se sont mis à la recherche de documents sur lesquels pouvait s'appuyer la thèse d'une intervention française décisive dans les événements qui aboutirent à la création d'un État belge.

En 1903, Josson publiait ses *Onthullingen over de Belgische omwenteling van 1830, voorafgegaan door een beknopt overzicht van Frankrijks invallen*, réédité en trois volumes en 1930 sous le titre *De Belgische omwenteling van 1830*. Pour l'auteur, 1830 est l'œuvre néfaste de la France, « la grande ennemie de la Flandre ». L'historien hollandais C. Gerretson était animé des mêmes passions, quand il se livra à ses recherches documentaires. Il livra deux volumes importants de documents sous le titre significatif *Muiterij en Scheuring*, Anvers, 1938, et le remarquable écrivain qu'était Gerretson, Geerten Gossaert en littérature, est mort l'an dernier sans avoir publié la synthèse attendue sur le royaume des Pays-Bas.

Reprochera-t-on à Dom A. Smits, O. S. B., d'avoir lui aussi des idées *a priori* et de chercher à construire une thèse? Le premier volume de ses études, *De Scheuring van het Verenigd Koninkrijk en de Houding*

1. T. JUSTE, *o. c.*, p. 21.

2. T. JUSTE, *La Révolution belge de 1830. Deuxième lettre à M. Charles-Victor de Bavay*, Bruxelles, 1874, p. 7.

Naissance de l'État belge

van het Vlaamse land in 1830, Bruges, 1950, titre traduit par l'auteur lui-même : *1830, la catastrophe du royaume des Pays-Bas et l'attitude du Pays flamand*, a seul paru jusqu'ici.

Notre collègue Jan Dhondt a émis un certain nombre de critiques auxquelles l'auteur a cherché à répondre, et cela a donné lieu à un échange assez vif, mais intéressant¹. C'est l'œuvre d'un bénédictin. C'est dire la richesse de la documentation et l'effort critique d'interprétation. Mais il s'agit d'une thèse et le caractère systématique de la démonstration apparaît vite. Pour Dom Smits, la révolution est l'œuvre de la Wallonie, essentiellement des libéraux, le malaise social fournissant la « chair à canon » dont parlait Gendebien dans sa lettre à de Potter du 16 septembre 1830². La Flandre est restée, du moins jusqu'à la fin du mois de septembre, en dehors du mouvement, auquel jusqu'alors les catholiques n'ont guère pris part. Nous n'allons pas rouvrir tout le débat, nous nous bornerons à l'examen de l'influence française. Sur le « complot » français, Dom Smits est formel : « D'un plan français organisé mis en action le 25 août, il n'y a pas de trace. Sont seuls signalés des Français et des partisans de la France isolés. Ils agissent sans indications de Paris. » Jan Dhondt partage entièrement cette manière de voir, qui est la nôtre depuis un quart de siècle³.

Mais les deux historiens flamands se séparent complètement sur l'origine de l'idée de séparation. Pour Dom Smits, elle est venue de Paris, et ont joué un rôle déterminant aussi bien les milieux officiels, le ministre des Affaires étrangères, Molé par exemple, que La Fayette et les hommes en liaison avec de Potter et Tielemans, les bannis belges réfugiés à Paris. Ce sont les lettres reçues de Paris, les articles de journaux parisiens, les déclarations des membres belges des États-Généraux à leur retour de la capitale française, le 2 septembre, qui ont popularisé l'idée de séparation qui flottait dans l'air.

Pour ma part, et je l'avais écrit avant Dom Smits, l'influence des milieux parisiens a été considérable dans l'adoption de la formule et dans ce que nous appellerions le lancement du slogan de la Séparation.

* * *

1. J. DHONDT, Nieuw geluid over 1830, in *De Vlaamse Gids*, 35^e année, 1951, p. 181-186 et 235-254; Dom A. SMITS, Nog Eens : Het probleem 1830, *ibid.*, novembre 1951, p. 664-673, et J. DHONDT, Slotwoord over het probleem 1830, in *De Vlaamse Gids*, 35^e année, p. 717-724.

2. JUSTE, *La Révolution belge de 1830*, t. II, p. 190.

3. R. DEMOULIN, *Les journées de septembre 1830 à Bruxelles et en province*, Liège-Paris, 1934.

R. Demoulin

Sur le rôle des Français, non plus lors des émeutes d'août, mais au cours du mois de septembre et surtout pendant les combats du Parc, l'accord entre les historiens n'existe pas. Pour C. Gerretson, par exemple, la révolution fut « une Commune française sur territoire thiois. La ligne de départ des mutins se trouvait à Paris¹ ».

Nous croyons avoir démontré dans divers ouvrages que les groupes de volontaires organisés à Paris ne sont arrivés qu'après les journées de Septembre. Nous nous abstenons de reprendre cette démonstration, nous bornant à citer un extrait de la lettre que Charles-Antoine Teste, frère du général et du futur ministre, écrivait le 30 septembre 1830 à Charles Rogier : « Comme membre du Comité Directeur de la Société *Aide-toi* etc, je suis aussi du Comité Spécial qui a pour but de vous faire parvenir des secours en hommes et en armes. Je suis en communication avec vos braves compatriotes Tielemans et Vanderling (*sic*) qui sont ici. Nous espérons sous peu de jours vous envoyer quelques uns de nos braves. »

La société populaire la plus remuante, les *Amis du peuple*, avait maille à partir avec la justice à ce moment et les cent hommes qu'elle put envoyer en Belgique n'entrèrent à Bruxelles que le 7 octobre².

Mais les Français et les Belges venus de France ont joué après la victoire du Parc un rôle plus important. Louis Leconte, le conservateur honoraire du musée de l'Armée, a consacré aux *Légions belges-parisiennes et autres formations de volontaires venues de France en 1830*, Bruxelles, 1949, un volume riche en renseignements et qui jette de la lumière sur le monde haut en couleurs des révolutionnaires de 1830. Nombre d'entre eux prirent rang dans l'armée nouvelle. Une fois le régime établi, le gouvernement belge fit appel à des officiers de l'armée française pour encadrer des troupes mal instruites.

M. Jacques-Robert Leconte, dans son livre, *La formation historique de l'armée belge (1830-1853)*, Bruxelles, 1949, a consacré plus de cent pages aux officiers français chargés de mission en Belgique, après avoir d'ailleurs traité longuement des « Étrangers et la révolution de 1830 en Belgique », faisant comme son père une large place aux Français.

* * *

1. C. GERRETSON, *Muiterij en Scheuring*, t. I, p. XII.

2. R. DEMOULIN, *Les journées de septembre 1830 à Bruzelles et en province*, p. 262-270, et *La Révolution de 1830*, p. 133-139.

Naissance de l'État belge

Ainsi donc les historiens en Belgique et aux Pays-Bas ont toujours accordé une particulière attention à l'influence que des Français ont pu exercer à travers toute la Révolution belge. Rappelons sommairement les conclusions auxquelles ils ont abouti et indiquons les chances qui subsistent d'éclaircir les points restés obscurs ou controversés.

Il n'apparaît pas que des Français aient, dans les dernières semaines du règne de Charles X, exercé une action importante en Belgique. La préparation de l'opinion belge à une éventuelle opération de grand style, conquête militaire ou arrangement diplomatique, ne semble pas avoir occupé le personnel qui s'agite autour de Polignac.

Les milieux libéraux et républicains préparèrent-ils, en même temps, un soulèvement en France pour abattre Charles X et l'extension immédiate à la Belgique de ce mouvement, afin de donner des satisfactions aux passions nationalistes? Ce serait un point à élucider, mais nous doutons fort qu'on y parvienne.

Peut-être réussira-t-on mieux à éclaircir les démarches des éléments avancés après les Trois Glorieuses et avant la victoire de septembre. Les archives belges et hollandaises, les correspondances diplomatiques de plusieurs pays, les brochures et les écrits de circonstances, plusieurs travaux, ont déjà apporté des indications précises sur l'activité de la « Gauche » française au cours des mois d'août et de septembre 1830. Mais, dans les archives judiciaires françaises et dans les archives historiques du ministère de la Guerre, dans les archives des départements en bordure de la Belgique, il y a sans doute à glaner sur l'action des volontaires venus de France. C'est dans les mêmes fonds que l'on trouvera des informations sur l'action plus énergique déployée après le 1^{er} octobre.

On aimerait être mieux renseigné sur l'attitude des autorités françaises à l'égard de ces volontaires au cours de ces deux périodes. Nous avons naguère découvert un certain nombre de pièces, une enquête systématique dans les archives du ministère de la Guerre, notamment les fonds de la 16^e Division militaire (général comte Corbineau à Lille), dans ce qui reste des dossiers du ministère de l'Intérieur (Guizot était ministre en septembre 1830), comme dans les archives départementales où l'on examinerait les archives de la Police, devrait donner des résultats.

Les opérations militaires d'août 1831 et de l'automne 1832 sont bien connues. A. Martinet leur a consacré au début du siècle deux études approfondies¹ et, comme le disait un rapporteur au Congrès de 1930

1. A. MARTINET, *Léopold I^{er} et l'intervention française en 1831*, Bruxelles, 1905, in-8°, et *La seconde intervention française et le siège d'Anvers en 1832*, Bruxelles, 1908, in-8°.

R. Demoulin

sur les mouvements libéraux et nationaux de 1830 : « Il serait téméraire de rechercher dans les archives historiques de la Guerre quelque particularité encore inconnue ; sauf sans doute la courte évocation de quelques personnages de second plan¹. »

Ce qui est moins connu, c'est l'attitude des milieux parlementaires et de l'opinion publique française vis-à-vis de ces opérations militaires, comme le comportement du monde parlementaire et de l'opinion en 1838 et en 1839 lors de l'adhésion de Guillaume I^{er} au traité. Un travail semblable à la thèse récente de M. Deschamps sur la période de 1828-1839 serait le bienvenu². Une de nos élèves étudie pour l'instant certains aspects de cette question que n'avait pas traités M^{lle} Sech dans son diplôme sur *L'opinion française et la formation du royaume de Belgique* (Paris, 1946).

Il va sans dire que l'examen des conceptions dominantes dans l'opinion française nous aidera à comprendre les sinuosités de la politique gouvernementale et contribuera à élucider les variations de Louis-Philippe, les manœuvres du Cabinet de Broglie à l'automne 1832 et les atermoiements de Molé en 1838 et au début de 1839. Ainsi, découvrant des raisons de l'énergie ou de la prudence des autorités, nous apprécierons mieux la portée exacte de l'influence exercée par la France sur la naissance de l'État belge. Est-il besoin de dire qu'il conviendra chaque fois de dégager clairement les attitudes des divers groupes français, soit qu'ils entendent libérer réellement une nation-sœur, soit qu'ils veulent simplement l'annexer.

* * *

Certains diront que nous sommes resté à la surface et qu'au terme de cette enquête on aura, à la manière d'un juge, instruit le procès des interventions de la France officielle et de son peuple dans le mouvement de libération nationale belge, mais qu'on n'aura pas découvert l'influence profonde et réellement efficace exercée par la France. La Révolution belge de 1830 est sortie de l'Union des oppositions catholique et libérale. Est-ce de France que sont venus des suggestions, des conseils en faveur d'une telle coalition, antérieurement à ce rapprochement, des Français ont-ils contribué à la formation de l'opposition

1. *Études sur les mouvements libéraux et nationaux de 1830*, Paris, 1932, p. 162.

2. H. DESCHAMPS, *La Belgique durant la France de Juillet. L'opinion et l'attitude française de 1839 à 1848*, Liège-Paris, 1956.

Naissance de l'État belge

catholique, d'autres ont-ils quelque part dans l'évolution de l'opinion libérale en Belgique?

Le nom de Lamennais est sur vos lèvres. M. Paul Harsin, en 1930 déjà, dans un excellent article de la *Revue des Sciences politiques*, *La Révolution belge de 1830 et l'influence française*, avait montré l'antériorité du rapprochement à l'action menaisienne. M. Henri Haag et le chanoine Aloïs Simon, M. Kurt Jürgensen, dans une thèse de l'Université de Kiel, ont approfondi ces recherches délicates d'influences idéologiques¹.

Si les relations entre Lamennais et les catholiques belges ont captivé les historiens, celles entre les doctrinaires français et les libéraux belges sont moins connues. Sans doute cite-t-on toujours le *Globe* et le *Constitutionnel*, évoque-t-on Royer-Collard et Benjamin Constant, mais il y a encore une belle thèse à écrire sur le libéralisme politique en Belgique sous le régime hollandais, dans laquelle on mesurerait la diffusion du néo-libéralisme français et jaugerait l'influence des articles de journaux et de revues, des discours parlementaires français sur les « vieux-libéraux » restés foncièrement anticléricaux et sur les jeunes — l'École de Liège pourrait-on dire, comme on a parlé pour l'autre camp de l'École de Malines — les Lebeau, les Rogier, les Devaux, gagnés à un accord avec les catholiques pour briser l'autoritarisme royal. L'enquête devrait aussi porter sur les relations entre l'Église catholique en Belgique et l'Église catholique en France, contacts dans l'épiscopat, liaisons aux différents stades de la hiérarchie, de même qu'on aimerait savoir si vraiment Guillaume I^{er} et le prince Frédéric, grand maître de la franc-maçonnerie, ont réussi à nationaliser complètement les loges. Quant à l'action des conventionnels émigrés et des journalistes français en Belgique, elle est bien connue depuis les travaux de Duvi vier et d'Antheunis, mais un article assez récent de notre collègue Bourdon et un autre plus important de M. Julien Kuypers prouvent qu'il y a encore des fonds à explorer².

A travers les dix années qui vont de l'Union des oppositions à la ratification des traités de Londres, les groupes politiques belges ont évolué, des partis se sont lentement formés, l'Union a connu des avatars, sur toutes ces transformations des influences françaises ont cer-

1. Nous renvoyons à la mise au point du chanoine A. SIMON, *Lamennais en Belgique*, in *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. XXXVII, 1959, p. 408-418.

2. J. BOURDON, *La vie matérielle à Bruxelles entre 1820 et 1830*, d'après les lettres de Berlier à Thibeau deau, in *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. XXVIII, 1950, p. 155-164.

— J. KUYPERS, *Buonarroti et ses sociétés secrètes en Belgique*, d'après des documents inédits (1824-1836), in *Cahiers bruxellois*, t. IV, 1959, p. 31-165.

R. Demoulin — Naissance de l'État belge

tainement agi¹. Mais ce n'est plus là mon propos, car j'ai voulu me restreindre à la formation de l'État belge.

* * *

L'enquête serait-elle dès lors terminée? D'aucuns souhaiteront sans doute un nouvel approfondissement. Action des gouvernants français depuis Waterloo, rôle des divers groupes politiques, comportement de l'opinion publique française, tout cela est important. Mais l'essentiel n'est-il pas dans l'échec de l'amalgame voulu par Guillaume I^{er}? Les Belges ont des griefs religieux, politiques et économiques, et ils trouvent insupportable la prépondérance hollandaise. Ils réclament aussi la liberté linguistique, dans les régions d'expression française, avec ardeur, mais ailleurs aussi, car la bourgeoisie des Flandres est largement francisée, comme l'a montré M. Deneckere².

De plus, nombre de catholiques flamands souhaitent préserver leur dialecte, par crainte de voir le hollandais servir à la propagande protestante. Le refus des Belges d'être néerlandisés ne s'explique pas seulement par la volonté de défendre la langue française, moyen d'expression d'une civilisation, mais qui oserait nier que la résistance à la néerlandisation n'est pas dans des milieux influents de 1830 la volonté de défendre la civilisation française à côté du souci de sauvegarder d'autres valeurs spirituelles?

Guillaume I^{er} l'avait parfaitement compris, lui qui n'a cessé au cours des quinze années de son règne de lutter avec opiniâtreté contre tout ce qui venait de France. Personne en Europe ne s'est trompé non plus en 1830. Aux yeux de tous, la création du nouvel État brisait une barrière qui n'était pas seulement dressée devant l'expansion des armées, mais des idées, des modes de penser, de sentir et de s'exprimer de la « Grande Nation ».

R. DEMOULIN,

Professeur à l'Université de Liège.

1. Sur la francophilie des Belges en 1830-1831, il faut mentionner les études intéressantes de L. GUILLAUME, Sentiment liégeois et sentiment français en 1830 et 1831, in *La vie wallonne*, t. XXIII, 1949, p. 17-34, et de J. STENGERS, Sentiment national, sentiment orangiste et sentiment français à l'aube de notre indépendance, in *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. XXVIII, 1950, p. 993-1030, et t. XXIX, 1951, p. 61-92.

2. M. DENECKERE, *Histoire de la langue française dans les Flandres (1770-1823)*, Gand, *Romanica Gandensia*, 1954, 384 p.

Bibliothèque ALPHA

Université
de Liège



ULg - BGPhL-Sc. Hist



500800487

